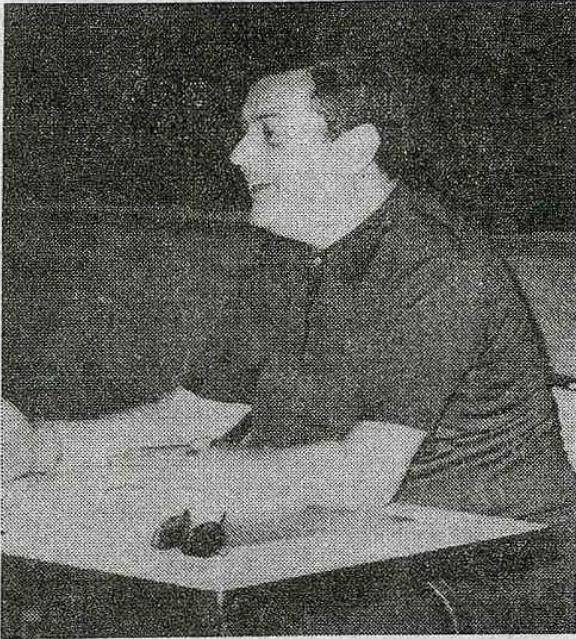


# M. PLAGNOL est élu président du Yacht Club des Sablettes



M. PLAGNOL  
(Photo « République »)

Avant de donner le départ aux nouvelles régates, le Yacht-Club des Sablettes a fait le point de sa situation.

Cette étude a eu lieu en cours d'une réunion organisée vendredi après-midi dans la salle du cinéma du Casino des Sablettes.

A vrai dire l'assistance n'emplit pas le local tout entier ce local au demeurant étant fort vaste. Mais les fidèles, les « piliers » du Club étaient tous au rendez-vous. Leur présence était réconfortante. Elle a permis de donner le feu vert à bien des projets.

Tout d'abord cependant il fallait à l'assemblée renouveler le conseil M. Ferrigno, l'excellent président du Club ne pouvait plus en raison de ses activités professionnelles poursuivre sa mission le Club se trouvait donc privé d'homme de barre. Il lui fallait trouver un remplaçant compétent et dévoué de toute urgence. Ce ne fut pas difficile. L'assistance offrit le fauteuil à celui qui, depuis tant d'années, travaille pour le Club, aide les jeunes, surveille leurs débuts, conseille les aînés et mérite au surplus par sa simplicité, la déférente estime et la confiance de toute la famille. C'est donc à M. Plagnol que les membres du Yacht Club offrent la présidence exprimaux du même coup toute leur sympathie et toute leur gratitude à leur ami.

Cette décision fut adoptée à l'unanimité.

M. Plagnol s'entoura aussitôt de la super-équipe que voici :  
Vice-président : Patrick Seibert.  
Secrétaire : Marcailloux.  
Secrétaire adjointe : Mlle Michèle Sylvestre.

Les nouveaux membres du conseil ont fait leurs preuves depuis longtemps. Ils sauront conduire le Club vers les destinées les plus brillantes.

**LE BILAN DU CLUB**  
Au cours de cette réunion, le se-

crétaire dressa le bilan du Club.

Cette année encore, dit-il l'activité du Y.C.S. a été très importante. Ten que le nombre des membres ait été légèrement inférieur. Mais ce bien que le nombre des membres tous des régatiers et nous avons pu constater que le Yacht-Club n'est plus un Club estival mais un noyau de régatiers toute l'année.

De ce fait donc, le Club devient de plus en plus un club sportif, but que le comité directeur cherche à atteindre depuis plusieurs années.

Le Yacht Club des Sablettes a organisé cette année plusieurs régates :

Le 12 juin la Coupe Ponant : 30 bateaux au départ.

Le 10 juillet Challenge Ghaba pour Vauriens : 60 bateaux départ

Les 23, 24, 25 juillet Mémorial Divorne pour Yole O.K. 2me compétition en France après les championnats pour ces bateaux : 158 bateaux départ.

En même temps que le Mémorial Divorne se déroulait pour Yole OK le Critérium Interclubs remporté par le Y.C.S.

Le 14 août : Course des Deux frères.

Le 15 août 6 heures des Sablettes 63 bateaux au départ.

Le 20, 21 août Challenge Plagnol pour Yole.

Le 27, 28 août Challenge Boulon pour Ponant.

Le 4 septembre Ponant équipage mixte et Challenge Ariéo pour Vaurien.

A toutes ces régates ont participé des équipages de l'extérieur Hyères — Toulon — Marseille — Grau du Roi — Cholsy-le-Roi — Viry Châtillon — Arles etc...

Mais en même temps les membres du Y.C.S. se déplacèrent : je ne puis citer toutes les villes, cela serait trop long, je citerais néanmoins Hyères — Bendor — Annecy Marseille — Nice — Saint-Tropez Menton — La Rochelle — Balaruc Bray Dunes — l'Allemagne — l'Italie.

Pour 1967 le comité directeur envisage de réduire les régates des Sablettes afin de permettre aux équipages de se rendre de plus en plus à l'extérieur. Nous allons d'ailleurs avoir des difficultés du fait qu'à partir de 1967 nous allons faire partie de la Ligue de la Méditerranée Est qui est surtout composée de quillards.

### L'ORGANISATION

En ce qui concerne l'organisation elle-même, nous avons rencontré les mêmes difficultés que les années précédentes (manque de personnes au jury, manque surtout de bateaux de surveillance) mais je dois remercier notre président du jury M. Nedelec et aussi quelques membres, tant pour l'aide qu'ils nous ont apportée que pour leur participation à de nombreuses épreuves.

Je citerai, Michèle Sylvestre — Patrick Seibert — Jean et Bernard Campanella — Marcaillou — Dahan — Balanca etc... et aussi les plus jeunes Leboucher — Girard Plagnol etc..

### L'ECOLE DE VOILE

Cette année nous avons engagé un moniteur, M. Jérôme Langlois, champion de France 1965 de Ponant.

Nous ne pouvons pas dire que l'école ait mal fonctionné, mais elle eut le temps contre elle, il y eut du vent pour ainsi dire pendant toute sa durée.

L'école de voile n'est pas rentable actuellement pour le Club il y a de trop gros frais en proportion du nombre d'élèves, aussi le comité directeur a décidé de supprimer l'école en 1967.

### QUESTIONS FINANCIERES

La gestion du Club est très difficile. Cette année, le Y.C.S. n'a eu que la subvention de la Jeunesse et des Sports (400 fr.) Aussi une nouvelle fois au nom du comité directeur je vous prie de régler vos cotisations.

Le rapport et le compte rendu financier devaient être adoptés à l'unanimité. L'assemblée étudia ensuite de nombreux projets intéressant l'avenir du Club.

### LA CIRCULATION AUX SABLETTES

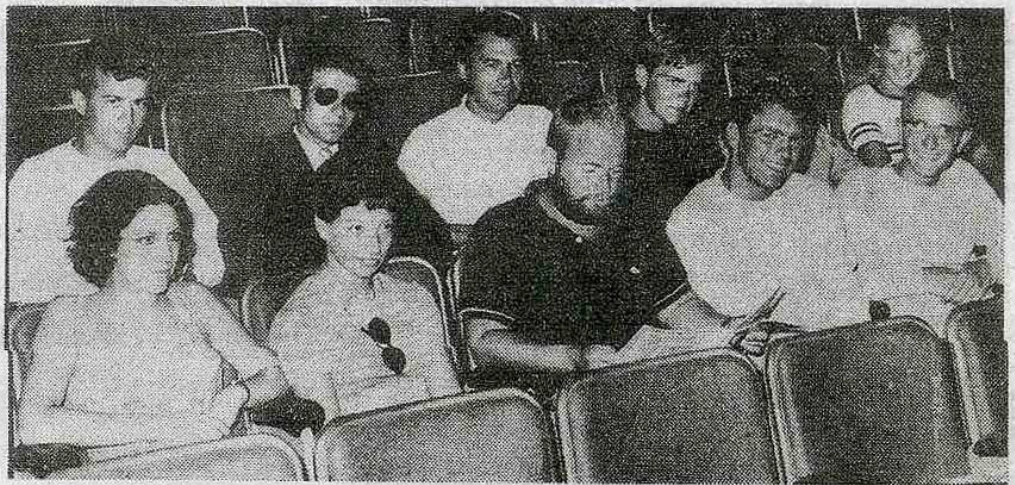
Le maire a pris l'arrêté suivant portant réglementation de la circulation et du stationnement dans le chemin Rey - annexe aux Sablettes.

Les dispositions relatives à la circulation et au stationnement, telles qu'elles résultent des textes, sont complétées et modifiées comme suit en ce qui concerne le chemin Rey - annexe aux Sablettes

Chemin Rey - annexe (du chemin Rey à la mer)

Stationnement unilatéral, interdit côté Est.

Circulation double sens.



Les « piliers » du club étaient au rendez-vous dans la salle du Casino des Sablettes (notre photo).

(Photo « République »)